



Paroisse Saint Léger

SOUSCRIPTION

POUR LES



CHEMINS DE CROIX

**de l'église Saint Léger
et de Notre Dame de la Plaine**

Participez à l'acquisition et à la mise en place de Chemins de Croix dans les deux lieux en souscrivant aux bons proposés aux accueils et aux sorties de messe.

Souscription ouverte le 10 novembre 2018

Bons de 10 € ; 50€ ou montant libre

Clôture avant le 2 février 2019

Renseignements : 01 45 69 16 33 06 63 56 16 38

Frères et sœurs,

Les deux lieux de culte de notre paroisse, la Chapelle Notre Dame de la Plaine et l'église saint Léger, sont privés des stations du chemin de croix, et cela depuis de nombreuses années ! Il est temps pour nous d'y remédier !

Les équipes liturgiques et l'Equipe d'Animation Paroissiale (E.A.P.) en lien avec le Conseil Economique Paroissial (C.E.P.) lancent une souscription en vue d'acheter deux chemins de croix dans les meilleurs délais.

Le chemin de croix, vous le savez bien, n'est pas que pour le Vendredi Saint, il est dans toute la vie du chrétien qui se souvient du sacrifice du Christ. *« Le chemin de croix qui accompagne Jésus vers sa mort est une contemplation active qui veut aider chacun à entrer dans le mystère de l'amour de Dieu, manifesté en son Fils. Le chemin de croix apparaît donc comme un pèlerinage « en esprit », c'est pourquoi il touche celui qui l'entreprend sous trois aspects, tant physiques que spirituels : la marche, la méditation et l'intercession. »*

Nous avons besoin de votre participation active et généreuse à cette souscription. Vous êtes tous concernés au-delà du lieu de votre pratique dominicale, car il n'y a qu'une paroisse et qu'une seule communauté paroissiale !

Je ne doute pas que nous récolterons rapidement la somme nécessaire pour ce pieux projet. Vous avez déjà prouvé par le passé que vous êtes filles et fils de l'Eglise, vous avez déjà prouvé que vous aimez votre paroisse.

Merci à chacun. Que le Christ miséricordieux bénisse chacun d'entre vous.

père Daniel DEMONIERE

La commission qui a choisi les chemins de croix a souhaité qu'une ou plusieurs messes d'action de grâce soient célébrées en remerciement des donateurs.

Nous avons besoin de 11000 euros pour mettre en place les deux chemins de croix. Nous souhaitons recueillir 8000 euros par souscription, ce qui correspond à 53 euros par souscripteurs s'il y en a 150 !

Pendant la période de souscription, vous pouvez étaler votre participation en fonction de vos moyens.

Pierre WIEDEMANN, en charge du pilotage de la souscription, sera à votre écoute pour toute demande d'information.